



PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RADEPONT
DU MARDI 20 MAI 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 20 Mai à 20H, sous la présidence de *Monsieur Patrick MINIER*, Maire.

Elu(e)s présents : Adjoint(e)s :

M. Laurent SAQUET, Mme Isabelle DANAPPE, Mme Corinne DRUEL, M. Philippe COURTOIS.

Elu(e)s présents : Conseillères et Conseillers Municipaux :

Mme Rose-Marie SAUVAGE, Mme Elodie LEMERCIER, Mme Sophie DUMOULIN.

Elu(e)s absent(e)s excusé(e)s ayant donné procurations :

M. Julien ROSEE qui a donné procuration à M. Philippe COURTOIS.

M. Anthony LEFEBVRE qui a donné procuration à Mme Isabelle DANAPPE.

Mme Sophie DELARUE qui a donné procuration à Mme Elodie LEMERCIER.

Mme Tiphaine ZIELINSKI qui a donné procuration à M. Patrick MINIER.

Elu(e)s absent(e)s excusé(e)s

M. Alban ROPERT et M. Jean-Yves BLUGEON

Date de convocation et d'affichage : 13 Mai 2025.

M. Philippe COURTOIS est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal du conseil Municipal du 18 Mars 2025 :

- **D2025/09** – Compte Administratif « Commune » 2024
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/10** – Compte de Gestion « Commune » 2024
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/11** – Affectation des résultats « Commune » 2024
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/12** – Vote des subventions Associations 2025- Reporté au prochain Conseil
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/13** – Budget primitif « Commune » de Fonctionnement 2025
 - Approuvé à l'unanimité

- **D2025/14** – Budget primitif « Commune » d'Investissement 2025
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/15** – Subvention budget « Assainissement » 2025
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/16** – Vote des taux des taxes locales 2025 (Etat 1259)
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/17** – Amortissement « Commune et Assainissement » 2025
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/18** – Compte Administratif « Assainissement » 2024
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/19** – Compte de Gestion « Assainissement » 2024
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/20** – Affectation de résultats « Assainissement » 2024
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/21** – Budget primitif « Assainissement » 2025
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/22** – Dettes et créances admises en non-valeur et provision pour créances douteuses 2025
 - Approuvé à l'unanimité
- **D2025/23** – Autorisation de signature pour géomètre pour les travaux en limite de Radepont/Douville
 - Approuvé à l'unanimité

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du Conseil municipal du 18 Mars 2025

M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour du présent Conseil :

- I. **Vote des Subventions des Associations – Budget 2025.**
- II. **Achat d'une Monobrosse.**
- III. **Achat d'une Etuve (Réchauffe-plat).**
- IV. **Tarif du chauffage de la salle des fêtes.**

Délibération N° 2025/24

VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

M. le Maire rappelle qu'il avait été décidé lors du dernier Conseil de reporter le vote des subventions des associations. Il convient donc de voter les subventions attribuées à chaque association.

CHAPITRE 65 du budget

	Compte : 65748	2024	2025	
		Voté -Réa	Proposé	Voté
1	AMICALE LAIQUE	400 €	400 €	400 €
2	FANFARE DE RADEPONT	400 €	400 €	400 €

3	GENERATIONS RADEPONT	800 €	800 €	1 000 €
4	TOUT EN COULEURS	700 €	700 €	900 €
5	LES VIEUX SEGMENTS	300 €	300 €	300 €
6	COOPERATIVE SCOLAIRE	500 €	500 €	500 €
7	RASED	150 €	150 €	200 €
8	ESPRIT DE FONTAINE GUERARD	100 €	100 €	100 €
9	LES AMIS DU CHÂTEAU DE BONNEMARE	100 €	100 €	200 €
10	PAPILLONS BLANCS	100 €	100 €	100 €
11	RESTAURANTS DU CŒUR	50 € Bon	50 € Bon	50 € Bon alimentaire
12	SOURCE ANDELLE	100 €	100 €	100 €
13	A.D.J.S.P. VALLEE ANDELLE (Pompiers)	100 €	100 €	100 €
14	ASSOCIATION CHARLINE	50 €	50 €	50 €
15	Conseil local FCPE Collège de Fleury	100 €	100 €	100 €
16	AGIR AVEC BECQUEREL	50 €	50 €	0 €
17	OUTIL EN MAIN (Vallée de l'Andelle)	300 €	300 €	300 €
18	U.N.C (Porte Drapeau)	0 €	150 €	150 €
19	L'ATELIER DE LA DANSE	100 €	100 €	100 €
20	SCOUTS ET GUIDE DE France	50 €	0 €	0 €
21	LES MILLE PATTES DE ROMILLY	200 €	200 €	0 €
22	ANDELLE HANDICAP	100 €	100 €	100 €
23	AMIS DU CHATEAU DE PONT ST PIERRE	0 €	50 €	50 €
24	LYONS URGENCE ST VINCENT DE PAUL	50 € Bon	50 € Bon	50 € Bon alimentaire
		4 800 €	4 950 €	5 250,00 €

Le conseil Municipal a décidé, à l'unanimité de voter les subventions ci-dessus pour le budget 2025.

Délibération N° 2025/25

ACHAT D'UNE MONOBROSSE

M. le Maire informe que chaque année la commune loue une monobrosse afin de décaper les sols des écoles, de la cantine et de la salle des fêtes.

M. le Maire précise qu'il serait judicieux d'investir dans l'achat d'une monobrosse.

Il propose les devis suivants pour la même monobrosse de marque NUMATIC 244-NX-RC:

- SKAPNET : 2 999.00 € H.T soit 3 598.50 € T.T.C
- ALIGNÉ : 3 463.03 € H.T soit 4 155.64 € T.T.C
- VOUSSET.FR : 2 495.00 € H.T soit 2 994.00 € T.T.C
- CAP HYGIENE : 3 203.12 € H.T soit 3 843.74 € T.T.C
- LV MAT : 2 480.00 € H.T soit 2 976.00 € T.T.C

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **Choisir** LV MAT pour l'achat de la monobrosse
- **D'Autoriser** M. le Maire à faire l'achat de la monobrosse
- **D'Imputer** cette dépense en Investissement au Chapitre 21 article 2188.

Délibération N° 2025/26

ACHAT D'UNE ETUVE (RECHAUFFE PLAT)

M. le Maire informe que le réchauffe plat de la salle des fêtes ne fonctionne plus correctement. Il faudrait le changer.

De plus l'étuve actuellement à la cantine est parfois trop petite selon la quantité de plats à réchauffer.

M. le Maire propose d'acheter une plus grande étuve pour la cantine et celle de la cantine ira à la salle.

M. le Maire demande l'autorisation de faire des devis.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **De Valider** l'achat d'une Etuve
- **D'autoriser** M. le Maire à faire des devis pour une Etuve

Délibération N° 2025/27

TARIF DU CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FÊTES

M. le Maire informe qu'actuellement, il y a plusieurs tarifs pour la salle des fêtes en fonction des périodes hiver (du 1^{er} octobre au 30 mars) et été (du 1^{er} avril au 30 septembre) et commune ou hors commune. M. le Maire explique que certaines personnes qui louent début avril mettent le chauffage qu'ils ne payent pas alors que d'autres louent en octobre et ne mettent pas le chauffage alors qu'ils le paient.

M. le Maire propose d'installer un décompte de gaz et de facturer la consommation de gaz et ainsi de faire qu'un seul tarif selon les périodes d'hiver et d'été.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **De Reporter** le vote au prochain conseil.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✚ Commémoration du 8 Mai 2025 : Le Conseil municipal avait fait le choix en 2024 de rendre hommage à un jeune résistant Jean SALMON-LEGAGNEUR en donnant son nom à la salle des fêtes. Jean n'avait que 21 ans quand il a été fusillé par les allemands le 20 juin 1944 pour fait de résistance. Avec la présence d'environ 80 personnes cette année, nous avons inauguré la plaque commémorative en son nom. Des enfants de l'école sous la direction de la directrice des écoles Mme PETIT ont lu un rappel des faits de la seconde guerre mondiale. Stéphane SALMON-LEGAGNEUR a lu le discours qu'avait préparé son père Christian SALMON-LEGAGNEUR qui a été Conseiller municipal et Maire adjoint à RADEPONT. La fanfare de RADEPONT a joué la Marseillaise au moment de découvrir la plaque commémorative. A la fin de la commémoration M. Alain CORNIERE avait préparé un lâcher de pigeons blancs symbole de la paix. M. le Maire précise que le papa de Jean était le Maire de RADEPONT de 1937 jusqu'à fin 1944. M. Christian Salmon-Legagneur a fait un don à la Mairie en remerciement de la cérémonie. Le Conseil le remercie.

- ✚ Concernant l'école primaire, après avoir refait toutes les huisseries extérieures des écoles, il restait la porte P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) de l'école primaire à changer. M. le Maire a présenté le devis afin de réaliser ce remplacement. Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer le devis et à faire réaliser les travaux. M. le Maire précise qu'aujourd'hui tous les bâtiments collectifs de notre commune sont accessibles pour toutes les personnes à mobilité réduite.

- ✚ M. le Maire avec M. Laurent SAQUET ont demandé des devis afin de changer d'opérateur de téléphone et surtout de pouvoir installer la fibre à la mairie. Le Conseil municipal autorise M. le Maire et M. SAQUET à continuer les recherches afin d'avoir le meilleur opérateur pour un coût raisonnable.

- ✚ Le Bulletin Municipal est en cours de réalisation.

- ✚ La commune va changer de prestataire pour l'entretien des chaudières au gaz, l'entreprise BEAUDET de ROMILLY SUR ANDELLE remplacera en septembre la société ENGIE pour cette prestation.

- ✚ M. le Maire avec Mme Isabelle DANAPPE, Maire adjointe aux affaires scolaires et Mme Aurore CARLETTA, la secrétaire, ont reçu l'inspectrice académique de l'éducation nationale qui a fait une très bonne analyse du travail effectué par les enseignants. Elle a apprécié ce que la commune fait pour les écoles, tel que les goûters du matin qui avaient été demandés par les enseignant(e)s. Mme l'inspectrice a eu un dialogue franc et très constructif avec nous.

- ✚ Les travaux d'enfouissement des lignes à haute tension à Bonnemare sont presque terminés. Il reste les anciennes lignes aériennes à démonter.

- ✚ Concernant l'assainissement collectif, la CDCLA va voter prochainement si elle récupère ou non la compétence pour la gestion de l'assainissement collectif. Le Conseil Municipal devra ensuite voter son accord comme la loi l'autorise afin de transmettre la compétence à la CDCLA au 1^{er} janvier 2026.

- ✚ La fête du village aura lieu le week-end du 5 et 6 juillet.

Mme Isabelle DANAPPE informe que :

- Le spectacle de Noël aura lieu le vendredi 12 décembre à la salle des fêtes. Elle présente 2 spectacles qu'elle a retenus et demande l'avis du Conseil. Le Conseil lui donne son accord pour choisir le meilleur spectacle pour les enfants.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Personnel communal demande s'il serait possible d'acheter une petite armoire supplémentaire pour ranger les boissons des gouters ?

M. le Maire répond qu'il se renseignera pour acheter une petite armoire.

- M. Laurent SAQUET demande s'il serait possible d'abaisser le bateau du trottoir au niveau du passage piéton pour permettre de passer plus facilement en fauteuil ou avec une poussette ?

M. le Maire répond qu'il fera le nécessaire pour faire des devis tout en précisant que ce sera pour faciliter le passage des fauteuils roulants et des poussettes, mais ne sera pas retenu comme une entrée PMR (la pente jusqu'à la salle des fêtes étant d'un pourcentage supérieur à celui autorisé qui est de 5%.) M. le Maire rappelle qu'il y a un stationnement et une entrée PMR en passant par le parking.

- Mme Sophie DUMOULIN demande :

- Où sont passées les jardinières qui étaient à Bonnemare ?

M. le Maire répond que les jardinières sont revenues à la Mairie et qu'elles seront posées dans la commune avec des fleurs.

- Est-ce que les mares à Bonnemare vont être curées comme avant ?

M. le Maire répond que les mares étaient curées avant car elles servaient de réserve à incendie. Maintenant une deuxième borne incendie a été installée ce qui couvre complètement Bonnemare. M. le Maire précise qu'il est en train d'étudier comment faire et évaluer le coût que cela engagera dans le budget. Des subventions seront demandées pour réaliser ces travaux.

- Quand sera refaite la côte de Bonnemare ?

M. le Maire répond que pour l'instant la CDCLA n'a pas prévu de faire les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00

